

Aujourd'hui, à Marseille, les maris ne fixent plus à cinquante francs la parure et les bijoux de leurs femmes. On les a vu payer des mémoires de mille écus, sans trop grogner.

Les Marseillais n'ont plus de loi de *Maximum* pour les dots ; ils pensent que les plus grosses sont les meilleures.

Les femmes ne sont presque plus battues par leurs maris. Seulement ceux-ci, pour se consoler peut-être de la perte de leurs anciennes prérogatives se sont fait à l'usage de l'hyphen d'agréables petits proverbes, en langage provençal, tel que celui-ci :

*Ché perdé sa frémo embé quinzé soou es gran doumagé de l'argent.*

Qui perd sa femme et quinze sous avec, c'est grand dommage de l'argent.

Et cet autre proverbe, orné du charme de la poésie :

*Dous beaux jours à l'houme su terre :*

*Quand pren moitié et quand l'enterro.*

*Deux beaux jours à l'homme sur terre :*

*Quand il preud femme et quand l'enterre.*

Mais ces proverbes passeront comme les anciens usages. Il n'y a qu'une chose qui ne passera jamais à Marseille, c'est la beauté et la fidélité conjugale des femmes marseillaises.

J. BÉLIARD.